

## COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

### Rapports des observateurs d'organisations internationales

#### SCAR

11.1 Le Comité scientifique est heureux de noter la présence à la réunion de E. Fanta, observateur du SCAR, et estime que les liens de coopération entre le SCAR et la CCAMLR seront facilités par sa présence.

11.2 E. Fanta présente un rapport sur la dixième réunion du groupe de spécialistes des questions environnementales et de la protection de l'environnement (GOSEAC) qui s'est tenue à Bâle, en Suisse, en septembre 1998 (SC-CAMLR-XVII/BG/21). Les points les plus pertinents pour la CCAMLR sont cités ci-après :

- i) L'introduction d'espèces non indigènes sur le continent antarctique risquant de perturber le biote local, le SCAR en recommande la déclaration et le contrôle. La tolérance "nulle" n'est pas jugée être une solution pratique.
- ii) Parmi les méthodes de contrôle environnemental pour la détection de l'impact causé par l'activité humaine dans la région, on compte les méthodes chimiques, du comportement, physiologiques et biochimiques. En raison de la variabilité individuelle et des fluctuations naturelles au niveau des populations ainsi que de l'absence de données de base, il est jugé difficile d'interpréter correctement les résultats. On note également l'influence des activités, principalement de pêche, qui sont menées en dehors de la zone du Traité. Une coopération étroite avec le WG-EMM est par conséquent jugée importante.
- iii) En l'absence de données scientifiques adéquates, les codes de conduite mis en place pour la protection des populations d'oiseaux et de phoques ou d'animaux isolés, des effets de la présence humaine devraient être développés dans une perspective préventive.
- iv) Les plans de gestion sont jugés être utiles pour la prévention ou la réduction de l'impact des actions humaines dans la zone du Traité.
- v) Un intérêt croissant pour l'exploitation commerciale de ressources biologiques, autres que la pêche - principalement dans un but pharmaceutique - est signalé et le SCAR recommande à la CCAMLR de demeurer vigilante en ce qui concerne les organismes marins.

#### CIB

11.3 L'observatrice de la CIB, Debbie Thiele, a rendu compte des projets de la CIB qui prévoit d'envoyer des observateurs repérer les baleines au cours de la campagne d'évaluation synoptique du krill qui sera menée par la CCAMLR dans la zone 48 (paragraphe 4.13 et 4.30)

## FAO

11.4 L'observateur de la FAO, Ross Shotton, reporte la présentation de son rapport (CCAMLR-XVII/BG/44) à la réunion de la Commission. Le Comité scientifique rappelle que les questions relatives à la présence d'élasmobranches dans la capture accessoire des pêcheries dans la zone de la Convention ont fait l'objet de discussions (paragraphe 5.127 à 5.130).

## ASOC

11.5 Le Comité scientifique prend note du rapport de l'observatrice de l'ASOC, Christina Mormorunni (CCAMLR-XVII/BG/48). Les points les plus pertinents pour la CCAMLR sont cités ci-après :

- i) La pêche illégale et non réglementée de *Dissostichus* spp. menace d'entraver sérieusement les progrès réalisés par la CCAMLR en matière de gestion préventive et de conservation des ressources marines vivantes de l'Antarctique. L'incertitude qui entoure l'ampleur de la capture illégale et non réglementée se répercute dans les évaluations, ce qui en réduit considérablement la fiabilité et la durée de validité, et notamment dans les prévisions de l'impact des pêcheries sur les espèces dépendantes et connexes et l'environnement marin tout entier. L'ASOC estime que la seule option qui s'offre aux membres est de fixer des limites de capture nulles pour *Dissostichus eleginoides* jusqu'à ce que la pêche illégale et non réglementée soit maîtrisée.
- ii) La mortalité accidentelle des oiseaux mers est exacerbée par les activités de pêche illégale et non réglementée, et selon le compte rendu présenté par le WG-IMALF *ad hoc* (annexe 5, section 7), cette mortalité a pris de telles proportions qu'il est urgent de prendre des mesures pour l'éliminer complètement.
- iii) L'ASOC rappelle le document sur les zones marines protégées (MPA) présenté par l'observateur de l'UICN à la seizième réunion de la CCAMLR, et encourage vivement la CCAMLR à considérer cet instrument efficace de conservation et de gestion et, en particulier, à réfléchir aux possibilités d'application immédiate à la zone de la Convention.
- iv) Dans son rapport, l'ASOC rappelle au Comité scientifique que c'est par les décisions qu'elle prend cette année que la CCAMLR sera jugée, par la communauté internationale tout entière, capable ou non de mener à bien sa mission et d'assurer la protection et la conservation de l'environnement marin de l'Antarctique.

## SCOR, CCSBT, CIEM, COI et CITT

11.6 Aucun observateur de ces organisations n'a présenté de rapport à la réunion.

Rapports des représentants du Comité scientifique de la CCAMLR  
aux réunions d'autres organisations internationales

Sous-comité du SCAR sur la biologie  
de l'évolution des organismes de l'Antarctique

11.7 Le Comité scientifique prend note du rapport d'Edith Fanta, observatrice de la CCAMLR auprès de la réunion du sous-comité du SCAR sur la biologie de l'évolution des organismes de l'Antarctique (SC-CAMLR-XVII/BG/22). Les points les plus pertinents pour la CCAMLR sont cités ci-après :

- i) L'annonce préliminaire de l'Atelier sur la biologie de l'évolution des organismes de l'Antarctique qui se tiendra au Brésil du 12 au 15 mai 1999.
- ii) L'objectif principal de l'atelier sera d'obtenir une perspective générale sur les tout derniers développements en matière d'adaptation, de flux génétique, d'évolution, de diversité biologique et sur les nouvelles techniques en vue de développer une proposition de programme de recherche intégré, multinational et à disciplines multiples au sein du SCAR.
- iii) Plusieurs thèmes proposés étant directement pertinents aux travaux que réalise la CCAMLR, le sous-comité désire inviter un membre du Comité scientifique à la réunion pour qu'il puisse participer activement aux discussions sur les objectifs, tendances et impératifs de la recherche.

Groupe de spécialistes du SCAR sur les phoques

11.8 Le Comité scientifique prend note du rapport de l'observateur de la CCAMLR, Daniel Torres, (SC-CAMLR-XVII/BG/15) auprès de la réunion du SCAR-GSS. Les points les plus pertinents pour la CCAMLR sont présentés ci-après :

- i) Lors de la réunion qui s'est tenue récemment à l'Université de Concepción (Chili) en juillet 1998, le SCAR-GSS a élu J. Bengtson (USA) à la présidence de son groupe et I. Boyd (Royaume-Uni), en tant que secrétaire.
- ii) Le groupe a examiné les informations sur l'état et les tendances de la population de toutes les espèces de pinnipèdes antarctiques. Au cours de sa dernière réunion en 1996, le SCAR-GSS avait préparé pour la CCAMLR une étude quinquennale sur ces informations. Les tableaux ont été mis à jour. La prochaine mise à jour quinquennale sur l'état et les tendances de la population de pinnipèdes incorporant les récents résultats de la campagne circumpolaire sur les phoques de banquise (APIS) sera élaborée par le SCAR-GSS au cours de sa prochaine réunion et adressée à la CCAMLR vers le mois d'octobre de l'an 2000.
- iii) Il a été convenu de transmettre à la CCAMLR, avant la prochaine réunion du WG-EMM, une série de documents du Programme APIS qui serviront à développer une méthode standard d'observation des phoques de banquise.

- iv) Le SCAR-GSS a été avisé de la décision prise par le WG-EMM de normaliser les codes des couleurs des marques posées sur les otaries pour que le lieu des marquage soit facilement reconnaissable. Cette information intéresse tout particulièrement le SCAR-GSS qui tente de maintenir une base de données sur les marquages d'otaries au National Marine Mammal Laboratory à Seattle, aux États-Unis. Lors de l'examen des codes de couleurs suggérés par le WG-EMM, il a été mentionné qu'il était de coutume d'attribuer une couleur différente à la partie mâle et à la partie femelle des marques. Le SCAR-GSS estime que cette recommandation risque, à l'avenir, de poser des problèmes d'identification car les couleurs ont tendance à disparaître et il est difficile de déchiffrer les libellés sur les marques s'ils ne sont lisibles que d'un côté pendant les repérages.
- v) Une autre question susceptible d'intéresser la CCAMLR concerne la découverte de particules de plastique dans les fèces des otaries, ce qui laisse à penser qu'une bio-accumulation de telles particules aurait pu se produire dans l'écosystème marin de l'Antarctique. Le contrôle de ces particules pour évaluer l'abondance, la distribution et les espèces impliquées pourrait constituer un sujet de recherche intéressant. Si ce contrôle était réalisé, il serait nécessaire de collecter plus de cent échantillons de fèces pour pouvoir en tirer des informations utiles.
- vi) Il a été suggéré d'accélérer l'échange des documents pour améliorer le flot d'informations entre le SCAR-GSS et la CCAMLR. Le SCAR-GSS a donc demandé aux observateurs de la CCAMLR et à ceux du SCAR de bien vouloir prêter leur assistance à cette tâche.

11.9 P. Penhale fait savoir que les États-Unis ont approuvé le programme APIS pour la saison 1999/2000.

#### Sous-comité du SCAR sur la biologie des oiseaux

11.10 J. Croxall fait une communication sur la réunion du SCAR-BBS dont le résumé est présenté sous la référence SC-CAMLR-XVII/BG/24. Les points les plus pertinents pour la CCAMLR sont cités ci-après :

- i) Le tout dernier rapport de la Base de données centrale pour le baguage des oiseaux antarctiques (CDB) située à l'université du Cap, en Afrique du Sud, qui couvre les années 1987 à 1996.
- ii) La production des listes annuelles des publications sur les oiseaux antarctiques et subantarctiques, lesquelles seront publiées dans *Marine Ornithology*.
- iii) L'intention de publier le rapport d'une campagne menée pendant la période d'intersession sur les activités de marquage des manchots, en réponse aux inquiétudes exprimées précédemment sur les effets parfois nuisibles des marques d'aileron sur les manchots; il est noté que des progrès ont été réalisés en matière de conception de nouvelles marques d'aileron destinées aux manchots, y compris grâce à l'utilisation de matières plastique.

- iv) La publication du rapport de l'Atelier sur l'évaluation de la conservation et le plan de gestion des manchots qui s'est tenu au Cap, en Afrique du Sud, en septembre 1996, qui propose de classifier les gorfous sauteurs et les manchots royaux sous la rubrique "vulnérable" et les gorfous macaroni sous la rubrique "menacé" dans la catégorie des listes rouges de l'UICN concernant la menace posée à ces espèces. Le SCAR-BBS a considéré les impératifs de la recherche pour chaque espèce, à la lumière des activités menées ces deux dernières années et a conclu que des travaux de recherche ainsi que des campagnes d'évaluation des populations devraient être entrepris sur ces trois espèces.
- v) Le document sur l'état et les tendances des oiseaux de mer antarctiques et subantarctiques présenté à la dernière réunion du sous-comité et ensuite soumis à la CCAMLR et est à présent sous presse auprès de *Marine Ornithology*.
- vi) L'intention du SCAR-BBS d'entreprendre des études sur les populations d'oiseaux (et leurs tendances) dans les zones protégées, dans le cadre de l'évaluation stratégique des zones protégées de l'Antarctique.
- vii) Il est prévu de mener une étude des zones importantes pour les oiseaux du continent antarctique, en se servant des critères internationaux officiels qui sont appliqués aux études en cours dans tous les autres continents. Cette étude a pour but d'identifier, à partir de critères objectifs, un réseau de sites critiques pour la viabilité à long terme des populations d'oiseaux et de vérifier l'efficacité du système des zones protégées en ce qui concerne leurs oiseaux, et les recommandations faites pour nommer de nouvelles zones protégées.
- viii) La proposition du Centre australien des données antarctiques (AADC) d'établir une base de données informatisée, par site, en ligne, sur la répartition des secteurs de reproduction et sur l'abondance des oiseaux antarctiques et subantarctiques. Cette base serait accessible au sous-comité à partir de la page d'accueil proposée du site Web du groupe de travail du SCAR sur la biologie.
- ix) L'approbation, par le groupe de travail sur la biologie, de la recommandation émanant de l'atelier sur les méthodes en mer mené en 1996 par le groupe de travail *ad hoc* sur les oiseaux de mer. En ce qui concerne les futurs projets internationaux coordonnés dans l'océan Austral dont le but est de déterminer l'abondance (densité) quantitative des oiseaux marins en mer, une méthode incorporant le flux des oiseaux à travers la zone à l'étude devrait être substituée au protocole BIOMASS. A présent, deux méthodes conçues pour l'étude du flux des oiseaux sont disponibles et le choix la méthode utilisée est fonction des objectifs du projet sur les oiseaux de mer. La méthode Vecteur a l'avantage d'inclure tous les oiseaux dans la radiale pour les calculs de densité car elle permet d'obtenir des résultats beaucoup plus précis dans les analyses quantitatives. La méthode "Snapshot" permet une marge de perte de détails quantitatifs pour des espèces inhabituelles et a l'avantage de nécessiter moins d'observateurs. Quelle que soit la méthode sélectionnée, il est recommandé pour la régularité et la compatibilité avec les jeux de données anciens, d'avoir recours à une radiale de 300 m de large et une unité temporelle de 10 minutes

(ou une autre méthode permettant d'effectuer des analyses par périodes de 10 minutes).

11.11 Le Comité scientifique apprend que quatre recommandations relatives aux oiseaux de mer de la zone de la Convention ont été adoptées à la réunion du SCAR de 1998. Celles-ci concernent :

- i) la présentation des données sur le baguage des oiseaux (Recommandation XXV-Biol 8);
- ii) la demande de présentation de données complètes sur l'utilisation des sondes automatiques implantées sur les manchots à la base centrale de données du SCAR pour le baguage des oiseaux de l'Antarctique (Recommandation XXV-Biol 9);
- iii) la priorité à accorder aux recherches sur les espèces de manchots menacées ou près de l'être, c'est-à-dire, les gorfous sauteurs, les manchots royaux et les gorfous macaroni (Recommandation XXV-Biol 10); et
- iv) le fait d'encourager les travaux de recherche sur les populations d'oiseaux de mer exposés aux risques posés par les pêcheries à la palangre et les initiatives de développement et d'utilisation de meilleures mesures préventives, notamment dans les eaux d'Amérique latine où ce type de recherche n'a bénéficié que de bien peu de ressources jusqu'à ce jour; et le compte rendu à la CCAMLR de ces travaux de recherche et de leurs résultats (Recommandation XXV-Biol 11).

#### Groupe de travail du SCAR sur la biologie

11.12 Le Comité scientifique prend note du rapport de l'observateur de la CCAMLR, B. Fernholm, à la réunion du groupe de travail du SCAR sur la biologie (SC-CAMLR-XVII/BG/20). Les points les plus pertinents pour la CCAMLR sont présentés ci-après :

- i) Le groupe de travail a apporté son soutien au développement d'un système coordonné de zones protégées (Recommandation XXV-Biol 3).
- ii) Les plans de gestion des sites présentant un intérêt scientifique particulier (Nos 8 et 34), côte occidentale de la baie de l'Amirauté et Lions Rump sur l'île du Roi George ont été approuvés (Recommandation XXV-Biol 12).
- iii) Quatre principes généraux considérés comme importants par le groupe de travail du SCAR sur la biologie pour ses futurs travaux :
  - a) établir des programmes ayant des objectifs et activités coordonnés, et à disciplines multiples;

- b) s'assurer que parallèlement aux programmes de recherche existants ou potentiels du SCAR sur le changement global, sont conçus des programmes biologiques associés ou liés aux premiers;
  - c) s'assurer que des programmes biologiques sont conçus en collaboration avec des programmes de recherche internationaux sous les auspices d'organisations autres que le SCAR (par ex., le SCOR, la CCAMLR); et
  - d) développer, dans les programmes de recherche biologique du SCAR, des programmes de recherche efficaces sur des sujets et questions relatifs à la protection, la conservation et la gestion de l'environnement (et développer des mécanismes efficaces pour la transmission des résultats de ces travaux de recherche aux organisations pertinentes dans le système du traité sur l'Antarctique concernant les questions environnementales).
- iv) Le groupe de travail a recommandé la nomination de E. Fanta en qualité d'observatrice auprès des réunions du Comité scientifique de la CCAMLR (Recommandation XXV-Biol 13).
  - v) Le groupe de travail a prévu de convoquer sa prochaine réunion au Japon en l'an 2000 en même temps que la vingt-sixième réunion du SCAR.
  - vi) Le groupe de travail a élu Yvon Le Maho (France) à sa présidence.

#### VII<sup>ème</sup> symposium international du SCAR sur la biologie

11.13 Le Comité scientifique prend note du rapport de l'observatrice de la CCAMLR, Penny Penhale, au VII<sup>ème</sup> symposium international du SCAR sur la biologie. Ce rapport porte la référence SC-CAMLR-XVII/BG/23 et a pour objectif d'attirer l'attention sur les documents susceptibles d'intéresser le Comité scientifique. Les résultats seront publiés d'ici environ un an.

#### SCOR

11.14 La réunion du WG-105 (Impact des captures des pêcheries mondiales sur la stabilité et la diversité des écosystèmes marins) s'est tenue à Hobart en janvier 1998. A. Constable assistait à cette réunion à titre d'observateur désigné par la CCAMLR. Ainsi qu'il a été convenu lors de SC-CAMLR-XVI, un exemplaire de la version provisoire de *Pour mieux comprendre le concept de gestion de la CCAMLR* a été présenté à la réunion.

#### RCTA

11.15 Le Comité scientifique prend note du rapport du secrétaire exécutif sur la XII<sup>ème</sup> réunion de la RCTA (CCAMLR-XVII/BG/18). Les définitions des zones marines protégées

qui ont été proposées et approuvées par le Comité scientifique sont maintenant acceptées. Six résolutions ont été adoptées, y compris "Gestion des données de l'Antarctique" et "Page d'accueil du site de la RCTA".

#### SO-GLOBEC

11.16 Le Comité scientifique prend note des derniers travaux de SO-GLOBEC dont il est fait mention aux paragraphes 9.92 à 9.96 de l'annexe 4. Une affiche montrant la progression de ces travaux a été présentée.

#### CIEM

11.17 Le Comité scientifique prend note du rapport annuel du CIEM (SC-CAMLR-XVII/BG/17) présenté par l'observatrice de la CCAMLR, I. Lutchman, Royaume-Uni.

11.18 D. Miller sera l'observateur de la CCAMLR à la prochaine réunion du CIEM qui se tiendra en novembre. Au cas où D. Miller serait dans l'impossibilité de s'y rendre, K. Sullivan y serait présent au même titre.

#### GTC

11.19 Le Comité scientifique prend note du rapport du directeur des données sur la réunion du GTC qui s'est tenue pendant la période d'intersession (CCAMLR-XVII/BG/9). Ce rapport a fait l'objet de discussions sous la question, "Gestion des données" (paragraphes 10.9 à 10.14).

#### CIB

11.20 Le Comité scientifique prend note du rapport de l'observateur (CCAMLR-XVII/BG/47) et rappelle les discussions tenues précédemment en ce qui concerne la coopération entre la CIB et la CCAMLR. Il s'intéresse tout particulièrement à la mise en route des plans concernant la campagne d'évaluation synoptique (paragraphes 4.13 et 4.30).

11.21 Le président du Comité scientifique est chargé de contacter S. Reilly et d'obtenir des informations sur les futures activités du groupe de liaison entre la CIB et le Comité scientifique (SC-CAMLR-XVI, paragraphe 11.13).



## CCSBT, CICTA et CITT

11.22 Le Comité scientifique prend note du rapport de l'observateur de la CCSBT (SC-CAMLR-XVII/BG/4). Les informations présentées dans ce rapport viennent d'être considérées pendant les réunions du WG-FSA (annexe 5, paragraphe 7.186). Il prend également note du rapport de l'observateur de la CICTA (CCAMLR-XVII/BG/46) et de celui de l'observateur de la CITT (CCAMLR-XVII/BG/35).

### Deuxième symposium international sur la recherche sur les otolithes des poissons et sur son application

11.23 I. Everson déclare que le deuxième symposium international sur la recherche sur les otolithes de poissons et sur son application, qui s'est tenu à Bergen, en Norvège, du 20 au 25 juin 1998, a été une parfaite réussite. Un grand nombre de communications ont été présentées sur tous les aspects de cette recherche et de ses applications. Les travaux particulièrement pertinents pour la CCAMLR concernent les études de la validation de l'âge et l'identité des stocks. I. Everson déclare qu'il ignore les dates prévues pour la publication de ces communications.

### Coopération future

11.24 Le Comité scientifique note que le WG-EMM a examiné un nombre de réunions internationales qui seraient particulièrement pertinentes à ses travaux (annexe 4, paragraphes 9.91 à 9.100).

- i) Le Comité permanent de SO-GLOBEC a ébauché un plan scientifique pour son programme qui sera mis en œuvre en 1999 et désire travailler en collaboration avec la CCAMLR et la CIB.
- ii) Un symposium du CIEM/SCOR intitulé "Effets de la pêche sur les écosystèmes", sujet pertinent aux travaux du Comité scientifique, se tiendra à Montpellier (France), du 16 au 19 mars 1999. A. Constable avait été invité par le comité d'organisation à coordonner la production d'un document sur un thème principal, qui serait rédigé avec des collègues du Comité scientifique. Il semble souhaitable que, en cette tâche, il soit aidé par les responsables, anciens et actuels, engagés dans le développement de l'approche de l'écosystème et participant toujours à la CCAMLR, le président du Comité scientifique, le directeur des données, D. Ramm, et l'ancien directeur des données, D. Agnew.
- iii) Un atelier international sur la variabilité interannuelle dans l'océan Austral se tiendra du 2 au 7 août 1999, à la British Antarctic Survey, à Cambridge (Royaume-Uni).

11.25 Le Comité scientifique a nommé les observateurs suivants aux réunions de 1998/99 :

- i) 31<sup>ème</sup> réunion du conseil exécutif de la COI, du 17 au 27 novembre 1998, Paris, France - aucun observateur;

- ii) Première réunion du Comité scientifique de l'IOTC, du 7 au 8 décembre 1998, Victoria, Seychelles - l'Australie, J. Barrington;
- iii) Conférence internationale sur le contrôle intégré des pêcheries, du 1<sup>er</sup> au 5 février 1999, Sydney, Australie - D. Miller et/ou D. Agnew;
- iv) Réunion du comité scientifique de la CIB, du 3 au 15 mai 1999, Grenade, Petites Antilles - éventuellement K.-H. Kock;
- v) Comité pour la protection de l'environnement. RCTA, mai 1999, Lima, Pérou - D. Miller;
- vi) Atelier du SCAR-BBS, mai 1999, Montana, USA - J. Croxall;
- vii) Dix-huitième réunion du GTC, du 6 au 9 juillet 1999, Luxembourg - D. Ramm;
- viii) Symposium sur le krill, du 23 au 27 août 1999, Santa Cruz, USA - S. Nicol;
- ix) Atelier sur la variabilité interannuelle dans l'océan Austral, août 1999, Cambridge, Royaume-Uni - E. Murphy ou J. Priddle;
- x) CMS, du 10 au 16 novembre 1999, Le Cap, Afrique du Sud - J. Cooper;
- xi) CIEM, lieu et date à déterminer - I. Lutchmann;
- xii) XI<sup>ème</sup> réunion de GOSEAC, juillet 1999, lieu à confirmer - E. Fanta; et
- xiii) Atelier du SCAR sur la biologie de l'évolution des organismes antarctiques, 12 au 15 mai 1999, Curitiba, Brésil - P. Rodhouse (Royaume-Uni) et G. Carvalho (Brésil).

11.26 Le Comité scientifique convient que tous les observateurs invités aux réunions du Comité scientifique et des groupes de travail en 1998 devraient à nouveau être invités aux réunions de 1999.

#### Coopération avec la Convention sur la diversité biologique

11.27 L'année dernière, le Comité scientifique a noté que la CCAMLR devrait examiner les développements de la Convention sur la diversité biologique (CBD) car ceux-ci pourraient avoir un impact sur la participation de la CCAMLR et de ses membres à divers programmes relatifs à la diversité biologique (SC-CAMLR-XVI, paragraphes 11.25 et 11.26).

11.28 Le secrétariat a fait part à la CBD des travaux de la CCAMLR concernant la conservation des albatros et a attiré son attention sur les interactions entre les albatros et les pêcheries à la palangre à titre d'exemple des conséquences biologiques nuisibles causées par les effets anthropogéniques (SC-CAMLR-XVI, paragraphes 7.31 et 7.32).

11.29 Copie de la correspondance du secrétariat et de la CBD sur les questions mentionnées ci-dessus figure au document SC-CAMLR-XVII/BG/14.